

Envoi : 31/01/2018

Réception par le Préfet : 31/01/2018

Publication : 02/02/2018



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2018-1-6-1

Séance du vendredi 26 janvier 2018

**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DE LA DOTATION DSUR GEREE  
PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE**

**Présidence de :** M. Rémy WITH

**PRESENTS :**

M. BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mme DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. ADRIAN donne procuration à M. MUNCK.  
Mme DIETRICH donne procuration à Mme MARTIN.  
M. HEMEDINGER donne procuration à M. MULLER.  
Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.  
Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental, donne procuration à M. WITH.  
Mme MULLER donne procuration à M. HABIG.  
M. STRAUMANN donne procuration à M. SCHITTLY.

**ABSENT :**

M. VOGT.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2016-2-6-1 du 18 mars 2016 relative à la politique de l'environnement et du cadre de vie approuvant le principe et les dispositions de l'avenant au contrat-cadre 2013-2018,
- VU l'avenant au contrat-cadre 2013/2018 signé avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie en date du 15 décembre 2017,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'affecter sur les crédits 2017 et 2018 de la Dotation de Solidarité Urbain-Rural, gérée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les opérations suivantes pour un montant total de subventions de 507 364 € :

- Commune de PFAFFENHEIM : « Assainissement collectif du site du Schauenberg par raccordement au réseau communal » représentant un montant de travaux de 151 000 € HT et une subvention de 45 300 € (taux de 30%),
- Communauté de Communes de la Région de Guebwiller : « Création d'un réseau communal de collecte à RIMBACH-PRES-GUEBWILLER », représentant un montant éligible de travaux de 433 075 € HT et une subvention de 151 576 € (taux de 35%),
- Commune de PFETTERHOUSE : « Traitement de l'agressivité – station de neutralisation et conduites d'adduction », représentant un montant de travaux de 860 248 € HT et une subvention de 301 087 € (taux de 35%),
- Syndicat Mixte du Niederwald pour les deux opérations :
  - « Optimisation du système de désinfection en différents points du réseau d'alimentation en eau potable », représentant un montant de travaux de 18 065 € HT et une subvention de 6 323 € (taux de 35%),
  - « Traitement de la turbidité par filtration » représentant un montant de travaux de 8 795 € HT et une subvention de 3 078 € (taux de 35%).

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité